



**NOTE D'ANALYSE DU DIALOGUE INTER- BURUNDAIS EXTERNE NON CONCLUANT
ET INTERMINABLE FACE A L'EMPIRATION DE LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE
DE LA POPULATION BURUNDAISE AU PROFIT DES INTERETS DES SEULES
AUTORITES BURUNDAISES ACTUELLES.**

0. Introduction

Le Burundi connaît actuellement une grave crise politique qui a des incidences néfastes sur l'avenir de plus de 12 millions de citoyens burundais depuis avril 2015 pour la simple raison qu'une seule personnalité le Président Pierre Nkurunziza a brigué le 3^{ème} mandat anticonstitutionnel en violation flagrante de l'accord d'Arusha plus particulièrement le protocole II (Démocratie et Bonne Gouvernance) au chapitre I Principes constitutionnels de la Constitution de la période post –transition en son article 7 point 3 qui stipule que : « ...il est élu pour un mandat de 5 ans renouvelable une seule fois. Nul ne peut pas exercer plus de deux mandats présidentiels ». Plus d'un savent que l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation avait produit des résultats positifs dans presque tous les secteurs de la vie nationale. Cependant, le choix de cette plus haute autorité par le parti CNDD-FDD a incité une partie de la population burundaise à contester et le corps de défense et de sécurité à riposter par l'usage de la force excessive causant ainsi des dégâts matériels et humains. Ce climat nuisible aux droits des citoyens, qui a comme origine l'amour exagéré du pouvoir et de l'argent, continue à être favorisé par des appels récurrents à la haine et à la violence de la part de certains autorités et politiciens ; par une impunité générale aggravée par une absence d'indépendance et le dysfonctionnement du système judiciaire ainsi que par un manque de confiance de la population dans ce dernier. La population déjà très pauvre a de plus en plus été soumise à une très grande pression financière accrue de la part des autorités et du parti CNDD-FDD, se retrouvant dans le besoin, principalement en matière de santé, d'alimentation, de logement, d'habillement, d'eau, d'hygiène et d'assainissement. Le pays qui était en phase de développement à la fin de l'année 2014 avec un taux de croissance économique de 4,7% est redevenu un pays en urgence humanitaire au début de l'année 2016 avec un taux de croissance négatif - 4,1%. Même si la situation socio-économique actuelle est alarmante, le Conseil National de sécurité a pris la mesure de suspension des ONG internationales œuvrant au Burundi pour une durée de trois mois alors que ces dernières intervenaient dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la bonne gouvernance,bref de développement.

1. Les efforts déployés par la communauté internationale pour le relèvement de l'économie burundaise depuis la signature de l'accord d'Arusha en 2000 n'ont rien donné suite aux dirigeants politiques corrompus et aux intérêts égoïstes.

Malgré une annulation quasi-totale de la dette du pays en 2010 et une aide internationale importante jusqu'en 2016, le Burundi n'a pas connu depuis les années 2005 une croissance économique suffisante lui permettant d'amorcer un décollage économique et un réel développement. La mauvaise gouvernance, dont les indices de corruption qui ne se sont pas améliorés depuis l'accession au pouvoir du CNDD-FDD en 2005 sont les symptômes, est au cœur des blocages économiques que connaît le Burundi.

Au sortir de la guerre civile en 2000, la dette publique du Burundi atteignait 136,4 % du PIB du pays. Elle a culminé en 2004 à 172,7 % du PIB, mais, en août de l'année suivante, le Burundi a atteint le point de décision au titre de l'initiative des pays pauvres et très endettés (IPPTE), première étape du processus d'allègement de la dette. Ce processus s'est concrétisé le 30 janvier 2009 lorsque l'Association internationale de développement (IDA), la Banque mondiale et le FMI ont décidé d'accorder au Burundi une remise de dette d'1,4 milliard de dollars américains, correspondant à 92 % de la dette extérieure du pays. Dans la foulée, le 11 mars 2009, les États membres du « Club de Paris » ont décidé d'annuler 129,5 millions de dollars américains de dettes, soit 96 % du stock de la dette du Burundi à la fin de l'année 2008, et se sont engagés à titre bilatéral à annuler 4,8 millions de dollars américains supplémentaires de dettes. Le 28 avril 2011, les Gouvernements burundais et chinois ont également signé un protocole d'accord portant annulation de 47,5 millions de dollars américains de dettes, soit la moitié de la dette que le Burundi devait à la Chine.

Parallèlement, le Burundi a bénéficié, depuis la signature de l'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation, une hausse de l'aide publique au développement (APD) qui est passée de 135,13 millions de dollars américains en 2000 à 366,54 millions de dollars américains en 2015, soit une augmentation totale de 171 %. À observer néanmoins de plus près l'évolution de l'APD nette versée au Burundi durant cette période, deux phases se dégagent. Une première, entre 2000 et 2010, voit une augmentation constante de l'APD nette reçue qui passe de 135,13 à 575,33 millions de dollars américains, soit une hausse totale de près de 326 pour cent. En 2010, le montant total de l'APD a atteint 39,8 % du produit national brut du pays ce qui plaçait le Burundi à la sixième place des États bénéficiaires de l'APD dans le monde. Durant la même période, l'assistance budgétaire directe au Burundi a également connu une forte hausse passant de 45 millions de dollars américains en 2005 à 116 millions de dollars américains en 2008.

L'année 2010 a constitué un tournant. Depuis, le montant net de l'APD reçue par le Burundi a connu une baisse constante, passant de 575,33 millions de dollars américains en 2010 à 366,54 millions de dollars américains en 2015, soit une chute de près de 36 %.

Ces deux phases illustrent l'évolution de l'attitude des partenaires techniques et financiers vis-à-vis du Burundi. La décennie 2000-2010 constitue une période d'espoirs suite à la signature de l'Accord d'Arusha et l'organisation en 2005 de la première élection présidentielle libre depuis 1993. Durant ces années, les partenaires techniques et financiers ont généralement été soucieux de soutenir les évolutions positives du pays ; ce malgré des scandales de

corruption, comme celui de la vente illégale de l'avion présidentiel en 2006, le dossier des cahiers ougandais en 2007, l'affaire interpétrol de 2008,..... Deux tables rondes des donateurs organisées respectivement en mai 2007 à Bujumbura et en 2012 à Genève en vue du financement du Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté (CSLP) pour la période 2007-2010 et 2012 -2015 ont ainsi permis de recueillir 1, 3 milliards de dollars américains de promesses de dons pour le CSLP I et 3,2 milliards de dollars américains de promesse pour le CSLP II.

Ces financements extérieurs et l'annulation de la dette du Burundi visaient en premier lieu, de mettre en application les accords d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation et en second lieu, atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et cela à travers la réalisation des programmes contenus dans les Cadres Stratégiques de Croissance et de Lutte contre la pauvreté 1^{ère} et 2^{ème} génération (CSLP I et II) ainsi que la Stratégie nationale de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption qui a été incorporée dans le CSLP II. Ils étaient octroyés au Gouvernement burundais afin d'atteindre au moins un taux de croissance économique de 8% à la fin de l'année de 2015 selon les projections du CSLP II ainsi que l'établissement de la bonne gouvernance dans toutes ses formes (politique, sociale, la lutte contre la corruption, les libertés publiques, la redistribution des ressources, les droits de l'homme, ...). A la fin de l'année 2014, le taux de croissance économique avait atteint 4.7 %.

Suite à la grande ou petite corruption généralisée, à l'impunité, au désir de diriger éternellement du parti au pouvoir CNDD-FDD en violation des accords d'Arusha et de la Constitution burundaise de 2005 et à la mauvaise gestion des fonds tirés de ce privilège de l'annulation de la dette et de ces aides extérieures, le taux de croissance économique projeté en 2015 de 8% n'a pas été atteint à la fin de l'année 2015. Il a été de - 4,1% contre 4, 7 % en 2014, -1,6% en 2016, - 1,3 % en 2017 et -0, 3 % en 2018 selon la Banque Mondiale et la Banque Africaine de développement qui financent le Burundi à plus de 200 milliards de Francs burundais par an. Aujourd'hui, la corruption bat son plein au Burundi. En 2006, le Burundi était classé le 36^{ème} pays le plus corrompu au monde mais il est actuellement parmi les 10 premiers pays les plus corrompus de la planète selon l'ONG Transparency International.

2. La dette intérieure actuelle, une bombe à retardement pour l'économie burundaise en situation de fragilité.

Depuis la crise politique de 2015, une partie des partenaires techniques et financiers ont suspendu d'octroyer totalement leur financement au Burundi et une autre a diminué la part de leur financement pour le Burundi. Fort de cette possibilité, la dette publique intérieure a « explosé », comme l'a souligné le PNUD dans une note technique de mai 2017, et le confirme l'analyse des données disponibles sur le site internet de la Banque de la République du Burundi (BRB). Selon cette dernière, les encours totaux de la dette publique intérieure sont passés entre décembre 2015 et octobre 2017 de 1 070 572, 8 millions à 1518 484, 7 millions de Francs burundais, soit une hausse de 29,4%. Ces encours s'élevaient à 539 599, 5 millions de Francs burundais à fin 2012. Dans son rapport sur la loi de finances de 2018, la Cour des comptes burundaise a noté : « l'Etat recourra aux avances de la BRB pour financer le déficit budgétaire à hauteur de 86,4% en violation de l'article 12 de la loi relative aux finances

publiques qui dispose que « l'Etat ne peut pas être financé par des avances de la BRB ». La cour des comptes avait fait le même constat au sujet de la loi de finances de 2017.

Dans ce contexte, la dette publique burundaise n'a pas cessé d'augmenter. Après l'annulation de la dette en 2009 dans le cadre de l'initiative des Pays pauvres et très endettés (IPPTE), le taux d'endettement du Burundi est passé de 25,7 % du PIB en 2009 à 35,8 % en 2014, puis a grimpé à 45,3 % en 2015, 47,2 pour cent en 2016, 56,7 pour cent en 2017. Le FMI a prévu un taux d'endettement de 65,1 % du PIB en 2018 et de 69,4 % en 2019. Ce déficit budgétaire est principalement financé par des bonds et des obligations du Trésor ainsi que des avances de la Banque de la République du Burundi (BRB).

3. Crise politique et aggravation de la pauvreté.

La détérioration de la situation économique due à la crise politique a eu un impact direct sur la population burundaise. Le contexte de grande pauvreté qui caractérise le Burundi s'est aggravé depuis avril 2015. Le PIB par habitant, qui enregistrait une croissance moyenne d'environ 1,5 pour cent par an depuis 2004, a chuté à moins 6,8 % en 2015, moins 4,1 % en 2016, moins 3,1% en 2017, et selon les prévisions du FMI devrait être à moins 2,8 % en 2018 et à moins 2,5% en 2019. Le revenu national brut par habitant qui était de 290 dollars américains en 2014 a lui aussi diminué, passant à 280 dollars américains en 2015 et 2016, avant de remonter à 290 dollars américains en 2017. En comparaison, il était en 2017 de 450 dollars américains en République Démocratique du Congo (RDC), 600 dollars américains en Ouganda, 720 dollars américains au Rwanda et de 905 dollars américains en Tanzanie .

La Banque mondiale estime qu'en 2018, 72,9 % de la population du Burundi vit au-dessous du seuil de pauvreté. Les autorités burundaises continuent pour leur part d'utiliser le chiffre de 64,6 % de la population en dessous du seuil de pauvreté , fourni en 2014 par l'Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi (ISTEEBU). Suite à la mauvaise redistribution du revenu national et à la mauvaise gestion de la chose et de fonds publics due à la corruption, le Burundi est actuellement le 2^{ème} pays le plus pauvre du monde avec un taux de pauvreté de plus de 70% alors qu'il était de 67% en 2004. Le Fonds Monétaire International a classé en 2015 le Burundi le 1^{er} pays le plus pauvre au monde avec un revenu annuel par habitant de moins de 300 USD. Aujourd'hui, le Burundi se classe à la 184^{ème} place sur 188 pays dans l'indice de développement humain. Selon le PNUD, la crise sociopolitique et sécuritaire que traverse le Burundi est de nature à peser négativement et lourdement sur l'économie et le climat des affaires. Comme l'illustre le rapport Doing Business 2018 de la Banque mondiale, le Burundi se classe le 164^{ème} sur 190 pays, un recul de 7 places par rapport à 2016. Le taux de chômage atteint aujourd'hui 65%. Selon le rapport de la Banque Mondiale, le niveau d'insécurité alimentaire est près de deux fois plus élevé que la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne : le Burundi arrive dernier au classement de l'indice de la faim dans le monde. D'après ce même rapport, environ 1,76 million de personnes souffrent d'insécurité alimentaire, et plus de la moitié des enfants (six sur dix) présentent un retard de croissance en 2017, ce qui correspond au taux le plus élevé du monde alors que le Gouvernement burundais chante toujours que tout va bien.

D'après les rapports du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) de 2017 et 2018, le nombre des personnes dans le besoin au Burundi est passé de 3 millions en 2017

à 3,6 millions en 2018 soit un accroissement de 20%. Pour cette année, 2,4 millions de personnes connaissent une vulnérabilité à haut risque de passer dans une phase aggravée si elles ne sont pas supportées. Des besoins importants de cette population burundaise, pour cette année, se retrouvent dans les domaines de la nutrition, de la sécurité alimentaire, des abris, de l'éducation, de la santé, de l'accès à l'eau, ...selon ce même rapport d'OCHA. C'est pourquoi le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) en collaboration avec le Gouvernement du Burundi avait lancé en date du 20 février 2018 « un plan de réponse humanitaire 2018 » faisant face à ces besoins. Cependant, il a été soudainement rejeté par ce même gouvernement pour la simple raison de dissimuler l'état de pauvreté des citoyens burundais. Dans ce contexte, l'OLUCOME constate que le Gouvernement du Burundi viole le Pacte International des Droits Economiques, Sociaux et Culturels (PIDESC) qu'il a ratifié d'autant plus qu'il ne fournit pas d'efforts remarquables pour faire sortir les burundais de cette misère de pauvreté sans nom.

4. Un taux de change bicéphale

Dans la même perspective de cacher la réalité économique, l'économie burundaise connaît un taux de change officiel et un taux de change officieux. Ce dernier relate réellement le niveau de la dévaluation de la monnaie burundaise. Par rapport à l'année de 2015, la monnaie burundaise s'est dépréciée à 58,8 % car le prix d'un dollar américain était de 1700 Fbu contre 2700 Fbu aujourd'hui selon les calculs de l'OLUCOME. Malgré cette situation, les autorités burundaises continuent à dire aux burundais et au monde entier que tout va bien, que la paix et la stabilité règnent au Burundi. La volonté manifeste du Gouvernement burundais de faire fi aux efforts de la communauté internationale, de mettre dans les tiroirs l'accord d'Arusha, la Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de lutte contre la corruption ainsi que le refus de la culture du dialogue risque de replonger le Burundi dans une autre crise grave.

5. Les efforts et les moyens énormes consentis pour la résolution de la crise de 2015.

En vue de trouver des solutions à cette crise éco-socio-politique et sécuritaire de depuis 2015, la communauté internationale et la sous-région se sont déployés et jusqu'à l'heure actuelle l'espoir d'y arriver est lointain. En effet, les pourparlers inter burundais ont été organisés en premier lieu par le Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB) conduits respectivement par Son Excellence l'Ambassadeur Saïd Djinit, l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies dans la région des Grands Lacs et Son Excellence l'Ambassadeur Abdoulaye Bathily, l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en Afrique centrale. Après le rejet de ces deux facilitateurs des Nations Unies suite au non consensus des parties en conflits, l'East African Community (EAC) en collaboration avec les Nations Unies, l'Union Européenne et l'Union africaine ont engagé les moyens financiers et matériels en organisant les sessions de ce dialogue inter burundais externe sous la médiation de Son Excellence Monsieur Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda et sous la facilitation de Son Excellence Monsieur William Benjamin Mkapa, Ancien Président de la République Unie de Tanzanie.

La médiation a déjà organisé quatre sessions de dialogue inter burundais externes et la cinquième vient d'être clôturée ce 29 octobre 2018 à Ngurdoto avec une très grande déception du Facilitateur car la partie principale qui est le Gouvernement burundais n'y a pas pris part suite à sa demande de l'impossible notamment de lui donner la liste des invités, de repousser encore la date de la 5^{ème} session et d'étudier seulement la feuille de route des élections de 2020. Et cette session est la dernière conduite par le Facilitateur Benjamin Mkapa selon ses propres mots. La seule partie en conflit qui a répondu au 5^{ème} round a remis au Facilitateur le document signé par toutes les personnalités qui ont répondu à l'invitation du Facilitateur. Contrairement aux dires du Gouvernement, l'OLUCOME est convaincu que les vraies questions qui hantent la population burundaise ne sont nullement pas seulement cette feuille de route mais la pauvreté extrême, la mauvaise gouvernance et la violation des droits de l'homme vécues actuellement par le peuple burundais. Il est fort visible que la crise burundaise est prise superficiellement et de ce fait dégènera des retombées négatives sur l'économie, à la politique et à la sécurité au Burundi si rien n'est fait dans l'urgence.

6. Les hypothèses par rapport à la résolution de la crise burundaise.

Dans son analyse, l'OLUCOME a pu déceler quatre hypothèses inhérentes à la résolution de la crise burundaise :

a) Avec l'aide de la Communauté de l'Afrique de l'Est dans la médiation, les burundais espéraient un résultat positif sur les vraies questions qui les hantent. Cependant, il est fort remarquable que l'absence du Gouvernement et du parti au pouvoir CNDD-FDD pourrait provoquer indubitablement la résignation de la médiation d'où l'échec du dialogue. Certains burundais frustrés et désespérés pourraient prendre des armes et aggraver déjà la situation sécuritaire, politique et socio-économique déjà fragile.

b) Aussi, la Communauté de l'Afrique de l'Est pourrait continuer le chemin de la médiation avec peu d'engagement afin de faciliter la continuité du régime burundais actuel à poursuivre sa politique d'accélérer son processus électoral en refus de l'appel international et en ignorant les partis politiques de l'opposition, les organisations des femmes, des jeunes, des médias et les organisations qui s'occupent des droits de l'homme et de la Gouvernance sous toutes ses formes. Dans ce cas, le Burundi ne pourrait que sombrer d'un marasme sans nom et la population continuerait à en pâtir.

c) La crise burundaise a interpellé les Nations Unies, l'Union Africaine et l'Union Européenne à s'impliquer pour aider la population burundaise à se relever. L'échec de la Communauté de l'Afrique de l'Est incitera les Nations Unies et l'Union Africaine à prendre en main le processus de dialogue. Ainsi, certaines mesures contraignant le Gouvernement du Burundi à dialoguer peuvent se heurter à la non approbation de certains pays comme la Chine et la Russie qui ne cessent de manifester leur soutien au Gouvernement du Burundi. Et de ce fait, le manque de volonté de dialoguer pourrait se poursuivre et le Burundi serait plongé dans une situation très grave.

d) Les partis politiques d'opposition sont actuellement en voie de constitution d'un seul bloc et avoir un interlocuteur unique. Il est tellement perçu et démocratiquement apprécié par la

communauté internationale. Cependant, l'OLUCOME constate déjà que les intérêts de la population sont quasiment oubliés au profit des intérêts politiques.

7. Recommandations

Etant donné que le Gouvernement burundais n'a pas participé au 5^{ème} round des pourparlers inter burundais externes et fait la sourde oreille à l'égard de la misère sans nom dans laquelle est plongée le peuple burundais en se défendant que tout va bien par le rejet de toute réalité socio -économique et sécuritaire, l'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) suggère ce qui suit :

Aux Nations Unies, à l'Union Européenne, à l'Union Africaine, à l'East African Community :

- a. De prendre toutes les mesures qui s'imposent afin de contraindre les protagonistes dans le conflit burundais actuel à prendre part aux pourparlers inter burundais externes en vue de sauver le peuple burundais ;
- b. De prendre des sanctions pour la partie qui refuserait le dialogue, seul moyen de résolution pacifique de la crise burundaise ;
- c. De suivre de près la situation des violations des droits socioéconomiques que le Gouvernement du Burundi commettent et contribuer pour trouver des solutions durables ;
- d. De se réunir en tant que garants de l'accord d'Arusha pour analyser la situation actuelle des pourparlers inter burundais externes non concluant et interminable vis-à-vis de la démission du Facilitateur Benjamin Mkapa et de la pauvreté extrême qu'endure la population burundaise ;

Aux Chefs d'Etats de l'East African Community (EAC) :

- a. De se réunir dans un sommet extraordinaire dans les meilleurs délais en vue d'adopter des mesures et des stratégies adéquates de convaincre le Gouvernement du Burundi et d'autres protagonistes dans la crise actuelle à s'asseoir ensemble pour aboutir à un accord additionnel à l'accord d'Arusha ;

Au Gouvernement du Burundi :

- a. De se soucier de la misère de sa population en participant dans les pourparlers inter burundais externes afin de ne pas sacrifier les intérêts de 12 millions de sa population au détriment des intérêts égoïstes d'une poignée d'individus ;

Aux politiciens burundais de l'opposition :

- a. De participer activement dans les pourparlers inter burundais externes comme un seul homme visionnaire chaque fois qu'ils sont invités par la médiation en vue de trouver des solutions durables et adéquates aux problèmes éco-socio-politiques et sécuritaires qui hantent

la population burundaise ;

Aux politiciens de la mouvance :

a .De privilégier les intérêts de la population dans la résolution de la crise actuelle plus que leurs propres intérêts en participant dans les pourparlers inter burundais externes.

Fait à Bujumbura, le 31 / 10 / 2018

Pour l'OLUCOME
Gabriel RUFYIRI
Président